

**Exposé n°1 du module
«Economie monétaire et marché des
capitaux »**

Thème de l'exposé : La notion de la monnaie

Plan de l'exposé :

Introduction

Chapitre I : Historique de la monnaie

Section 1 : L'économie du troc et les sociétés primitives

Section 2 : Le passage du troc à l'économie monétarisée

Section 3 : La monnaie marchandise

Chapitre II : Définitions de la monnaie

Section 1 : Etymologie de la monnaie

Section 2 : Définition de la monnaie au sens général

Chapitre III : Caractéristiques et fonctions de la monnaie

Section 1 : Les caractéristiques de la monnaie

Section 2 : Les fonctions de la monnaie

Chapitre IV : Les formes de la monnaie

Section 1 : La monnaie manuelle

Section 2 : La monnaie scripturale

Section 3 : La quasi-monnaie

Conclusion

Bibliographie

Introduction

A l'époque l'homme primitif n'a pas connu la monnaie comme un moyen de paiement ni d'échange, il vivait en tribus et subvenait à ces besoins par la chasse, la pêche et la cueillette.

Avec le temps cet homme et ces tribus ont évolué et sont devenus plus nombreux, cela a débouché sur une notion d'échange et au fil du temps, de nombreux facteurs ont déterminés dans l'histoire les monnaies qui ont existées dans différentes sociétés et durant différentes périodes.

En effet l'histoire de la monnaie est marquée par plusieurs types de monnaies, mais avant de traiter l'économie monétaire nous allons d'abord évoquer l'économie du troc qui est définie comme « une économie dont le signe monétaire n'existe pas ».

I-Historique de la monnaie :

I-1- L'économie du troc et les sociétés primitives :

Définition du troc :

Le mot « troc » vient du verbe troquer, on dit troquer une chose contre un autre exemple troquer sa vieille casquette contre un chapeau c'est-à-dire échanger un bien ou un service contre un autre.

C'est un moyen direct d'échange de marchandises, on peut également le voir comme un art de minimiser les dépenses dans la gestion de ses revenus.

Le troc dans les sociétés primitives :

Les sociétés primitives supposent la rencontre des coéchangistes possédants des objets de qualité et de quantité bien déterminées, correspondant à leurs besoins.

Les biens cédés et obtenus bilatéralement doivent être présentés la contrepartie exacte des uns et des autres.

Exemple :

Si on échange une mesure de sucre contre une mesure de blé, le rapport est de 1/1 entre ces deux biens et ce rapport ne concerne que les biens en question.

- ❁ Les sociétés primitives : sont des sociétés qui connaissent ni l'écriture, ni la culture et l'élevage.
- ❁ Bilatéral : mutuel, équivalent, réciproque.

I-2- Le passage du troc à l'économie monétaire :

La monnaie a remplacé avantageusement le troc, en effet ce dernier possédait beaucoup d'inconvénients, on est donc passé d'un équivalent simple (marchandise contre marchandise) à un équivalent général (la monnaie).

Les inconvénients du troc se sont vite mis en évidence avec la division du travail (où chacun se spécialise dans une activité bien définie), ils se présentaient comme suite :

- La nécessité de la coïncidence de besoins réciproques des échangistes concernant la nature, la quantité des marchandises et le moment de l'échange.
- L'expression de la valeur des biens et services requiert une multitude de rapport de valeurs.
- La compatibilité des biens et des services.

- Difficulté de déplacement.
- Echange de produits périssables (comme le poisson) et non divisibles.

Ce qui fait que la monnaie possède plus d'avantage que le troc et pus prendre sa place.

I-3- La monnaie marchandise (Primitive) :

Les premières monnaies étaient des objets, des marchandises qui tiraient initialement leur valeur de leur emploi en tant que marchandise, autrement dit qui avaient une valeur intrinsèque.

Le système basé sur le troc a découragé les échanges et la division du travail qu'il suppose. De même il a bloqué le développement économique ; en effet une nouvelle forme d'échange est apparue à savoir « la monnaie marchandise » et les biens utilisés sont variés, exemple : le sel, les coquillages, plantes...etc.

A cette étape de développement monétaire, la monnaie ne joue qu'un rôle marginal parce que d'une part l'échange occupe une place modeste et d'une autre part l'activité économique occupe une place secondaire dans l'ensemble des activités.

II- Définitions de la monnaie :

II-1- Etymologie de la monnaie :

Le mot « monnaie » vient du latin 'monéta' qui est le participe passé féminin du verbe 'moneo' qui veut dire « avertir ».

La liaison est purement historique car les premières monnaies qui ont été frappées à Rome étaient dédiées à la déesse appelée Moneta qui voulais dire avertisseuse. C'était un personnage important avec des dons de voyances ce qui a poussé à emprunter son Moneta pour donner naissance à un nouveau mot « monnaie ».

II- Définition de la monnaie au sens général :

La monnaie est un moyen de paiement pour effectuer un achat de biens et services sur un marché, elle est considérée comme étant des pièces de métaux et d'une unité servant à mesurer des valeurs d'échanges.

Au sens économique nous pouvons l'apercevoir comme un pouvoir d'achat et au sens juridique un moyen de libération de dettes.

III- Caractéristiques et fonctions de la monnaie :

III-1- Les caractéristiques de la monnaie :

La monnaie autant qu'instrument de paiement présente 3 caractéristiques :

- **La maniabilité (fongibilité) et une divisibilité :**
Ces caractéristiques permettent à la monnaie un usage intensif et une traduction des prix la plus fine possible.
La monnaie doit pouvoir exprimer la valeur d'un bien aussi grand et aussi petit soit-il.
- **La reconnaissance :**
Par le plus grand nombre d'usager possible.
- **Un pouvoir de réserve :**
En effet la monnaie doit être résistante dans le temps.
A partir de ses 3 caractéristiques vont découler les fonctions de la monnaie.

III-2- Les fonctions de la monnaie :

Ces fonctions représentent une distinction entre l'économie non monétaire et l'économie monétaire, il existe 3 fonctions :

- **La monnaie est un intermédiaire des échanges :**
La monnaie a mis fin aux inconvénients du troc, elle remplit donc la fonction d'intermédiaire entre les échanges et il faut donc qu'elle soit acceptée par tous les usagers (vendeurs et acheteurs) pour régler ses propres achats et ses dettes.
- **La monnaie est une unité de compte (instrument de mesure de valeur) :**
L'unité de compte est celle dans laquelle les prix sont fixés et les comptes sont tenus. Une unité de compte permet de mesurer la valeur des biens mais aussi de comparer cette valeur avec celle des autres biens : C'est donc un moyen de faciliter l'échange. En tant qu'unité de compte, la monnaie est le seul bien, sur un espace donné, qui permet d'exprimer la valeur de tous les autres. La monnaie constitue une unité de compte indispensable au fonctionnement de l'économie afin de comparer entre les valeurs des différents biens et services. Cette fonction se réfère à ses qualités de maniabilité et de divisibilité. Elle permet de fixer le prix des biens et le montant des revenus.
- **La monnaie est un moyen d'épargne (instrument de réserve de valeur) :**
La monnaie constituée un instrument d'épargne ou de thésaurisation, permet à son détenteur de conserver un pouvoir d'achat. La monnaie dans ce cas constitue un lien privilégié entre le présent et le futur. Autrement dit, la monnaie possédée aujourd'hui peut ne pas être totalement dépensée, car il y a une proportion en « attente ». Cette dernière permet aux agents économiques de différer leurs décisions d'investissement dans le temps.

IV- Les formes de la monnaie :

Jusqu'au 20^{ème} siècle, les seules monnaies qui ont existées, étaient les monnaies métalliques c'est-à-dire la monnaie pesée, la monnaie comptée et la monnaie frappée.

L'évolution de la monnaie à accélérer et on a pu donc distinguer 3 principales formes à savoir :

- ❁ La monnaie manuelle
- ❁ La monnaie scripturale
- ❁ La quasi-monnaie

IV-1- La monnaie manuelle :

Elle comporte deux sortes :

- **Le billet de banque :**

Le billet de banque est une « monnaie fiduciaire » C'est-à-dire une monnaie basée sur la confiance, le seul organisme à émettre les billets c'est la banque centrale.

Un billet devient officiellement de la monnaie que lorsqu'il est monétisé c'est-à-dire qu'il est mis en circulation par la banque d'émission (la banque centrale). En principe la banque centrale n'a pas de clientèle privée par contre ces clients sont les banques ordinaires et le trésor public car c'est par eux que sont satisfait les besoins de billets publics.

- **La monnaie divisionnaire :**

La monnaie divisionnaire est constituée par les pièces de monnaie. Au départ ces dernières étaient des pièces métalliques en or ou en argent. Dans ce cas leur valeur intrinsèque correspond à la quantité de métal qu'elles contiennent. Actuellement les pièces métalliques ont une valeur faciale (nominale) sans rapport avec leur valeur marchande (commerciale). Les pièces de monnaie divisionnaire sont, elles aussi, des monnaies fiduciaires en raison de leur faible valeur intrinsèque.

La monnaie divisionnaire est généralement émise par le trésor public en quantité de plus en plus, faible car elle ne constitue qu'une monnaie d'appoint servant dans les petites transactions.

IV-2- La monnaie scripturale

- **Définition de la monnaie scripturale :**

La monnaie scripturale est beaucoup plus récente que la monnaie fiduciaire. C'est au XIX^e qu'elle s'est généralisée en Angleterre.

La monnaie scripturale tire son nom de la forme sous laquelle elle est matérialisée : Il s'agit d'une écriture dans les livres des banques sous forme d'une ouverture de compte à un client donnant naissance à un dépôt qui est une reconnaissance de dette de la banque en vers son

titulaire. Cette monnaie sert à payer les créanciers de la banque, le transfert d'un compte à un autre se fait par l'intermédiaire des instruments appelés : Les supports de la monnaie. Il y a lieu de distinguer entre deux types de supports à savoir :

Les supports classiques : Il s'agit principalement de

- **Le chèque** : Le chèque constitue un titre émis par une banque ou un autre organisme assimilé.

Le chèque extrait, généralement d'un carnet à souche délivré par le banquier, permet à une personne de retirer de l'argent. Il est aussi un ordre adressé par une personne appelée tireur, à un établissement ou une banque nommée tirée, de payer une somme déterminée à une tierce personne appelée bénéficiaire ou porteur.

Le chèque permet donc au titulaire du compte :

- ❖ Le retrait de fonds
- ❖ Le règlement des paiements

- **L'ordre de virement :**

Le virement est un moyen très simple permettant au titulaire du compte de donner ordre à sa banque de prélever une somme de son compte et de la faire porter au compte du bénéficiaire.

Il s'agit d'une pratique très ancienne. Ainsi les Grecs et les Romains connaissaient le virement, de même que les Arabes qui les utilisaient aux IX^{ème} et X^{ème} siècle. Cependant, leur développement date du XIII^{ème} siècle, cette technique est utilisée d'une façon interrompue jusqu'à nos jours.

- **Les prélèvements automatiques :**

Ils permettent d'effectuer certains règlements (eau, électricité, gaz, téléphone, etc.). Le détenteur d'un compte de dépôt peut donner ordre à sa banque de payer les quittances que lui présentera l'organisme concerné (Epeto, Sonelgaz, PTT, etc.). L'opération va se réaliser suivant une formule spéciale d'une manière continue.

IV-3- La quasi-monnaie

- **Définition de la quasi-monnaie :**

La quasi-monnaie est une forme de monnaie qui n'est pas utilisée comme moyen de paiement de manière immédiate mais qui nécessite une transformation préalable en billets ou en compte à vue.

- **Types de quasi-monnaie** : On distingue la quasi-monnaie auprès des institutions financières bancaires (I.F.B) et la quasi-monnaie auprès des institutions financières non bancaires (I.F.N.B).

❁ **La quasi-monnaie auprès des institutions financières bancaires (I.F.B)**

:

Les dépôts bancaires qui ne sont pas immédiatement utilisables dans les règlements ne peuvent être considérés comme monnaie au sens strict mais proche d'elle. Ils peuvent être transformés de manière aisée et sans perte de capital, il s'agit principalement de :

a) Les comptes sur livret : Ce sont des avoirs remboursables à vue, mais qui ne peuvent être utilisables par chèque. Les comptes sur livret sont considérés comme compte d'épargne et sont assorti d'un intérêt : Ils comportent les éléments suivants :

- Les comptes sur livret simple
- Les livrets d'épargne logement.

b) Les dépôts à terme : Les dépôts à terme font l'objet d'un blocage de compte pour une période déterminée d'avance : Trois mois, six mois, un an,... Dans ce cas les déposants reçoivent un intérêt en contrepartie.

c) Les bons de caisse : Les bons de caisse sont des titres émis par la banque et souscrits par les déposants soit au porteur ou à ordre. Ils ont une échéance bien déterminée et sont rémunérés.

❁ **La quasi-monnaie auprès des institutions financières non bancaires (I.F.N.B) :**

Ce type de quasi-monnaie est dit aussi placements liquides ou à court terme. Il s'agit des dépôts qui ne sont pas susceptibles d'être transformés en monnaie. Ils comportent :

a) Les dépôts auprès des caisses d'épargne : Ce type de dépôts et selon ses caractéristiques ressemble aux comptes sur livrets ouverts auprès des banques.

b) Les bons de trésor : Les bons de trésor sont des titres représentatifs d'emprunt à court terme émis par le trésor public. Ils sont peu différents des bons de caisse. Ils sont peu différents des bons de caisse. En d'autre terme le bon de trésor est un effet émis par l'Etat en représentation d'une dette à court terme contractée par lui.

CONCLUSION :

Le point de vue dominant est que la monnaie existe parce qu'elle permet de réduire les coûts des échanges. Dans une économie sans monnaie, fonctionnant comme le troc les agents économiques subissent les coûts de transactions importantes.

BIBLIOGRAPHIE

1. Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines, Marc Entoussé, André Louat et Gilles Renouard, Tome1, Paris, 1996.
2. Dictionnaire des sciences économiques et sociales Collection Albert Cohen, Manuel de l'étudiant, Edition 2010.
3. Chaineau André, « Mécanismes et politiques monétaires : économie du système bancaire français de l'UME, Ed PUF, Paris 2000, 274p (C/0134).
4. Site 1 :
<http://www.cnrtl.fr/definition/quasi-monnaie>
5. Site 2 :
<http://www.worldcat.org/title/quest-ce-que-la-monnaie/oclc/36316346>
(téléchargement de certains fichiers).